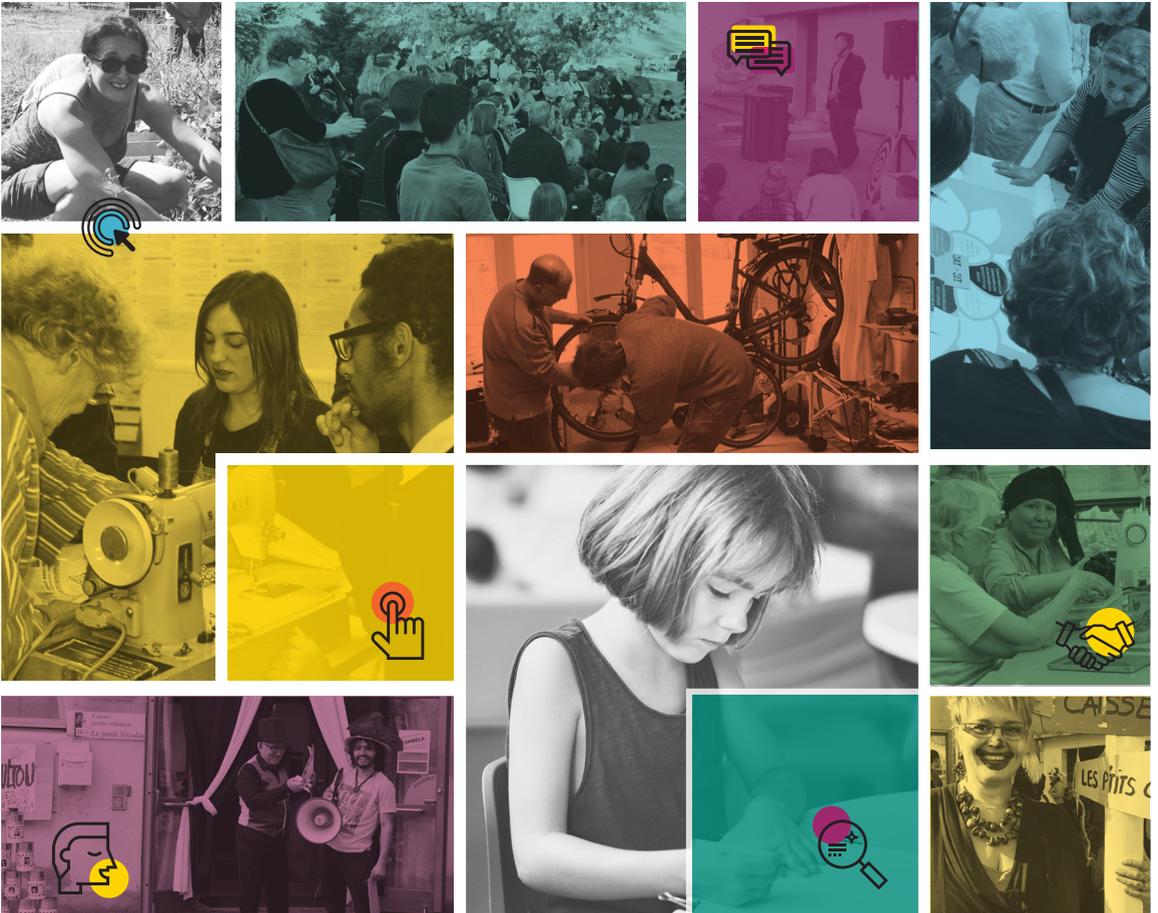


2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Bouches-du-Rhône



SOMMAIRE

ÉDITO	01
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE	03
LES ESPACES DE VIE SOCIALE	04
a) Ce qu'est et ce que fait un EVS	
b) Les EVS travaillent en réseau	
LA VIE DES CENTRES SOCIAUX	06
a) Un espace d'accueil	
b) La vitalité démocratique	
c) Le partenariat	
d) Un projet multidimensionnel	
LES RESSOURCES DU PROJET	11
a) l'engagement bénévole	
b) L'emploi et les compétences	
ÉCONOMIE ET RESSOURCES FINANCIÈRES	15
PROJET SENACS ET COORDONNÉES	16
FICHE NATIONALE	17

L'année 2018 a été une année importante pour l'animation de la vie sociale, elle est venue confirmer une tendance ressentie par l'ensemble des partenaires : l'environnement des centres sociaux connaît une mutation importante. Mutation dans le rapport aux territoires et aux populations, mutation dans les approches des pratiques professionnelles et bénévoles, mutation dans leurs relations aux politiques publiques.

Le renouvellement de la Convention Cadre pour la période 2018-2021, et l'analyse SENACS soulignent l'adaptation des partenaires institutionnels et des équipements, ainsi que l'importance du soutien et de l'engagement de chacun.

L'engagement des équipements sociaux en faveur du développement des territoires, et des individus constitue une force. Doués d'agilité dans l'adaptation des projets aux enjeux locaux, leur équilibre se construit et s'accompagne. Pour que cet objectif devienne un acquis, la posture prospective des acteurs est primordiale, tant dans la manière d'envisager le territoire et sa population, que de penser et gérer le fonctionnement des équipements.

Ainsi, la qualification de leur utilité sociale est un levier primordial pour valoriser la contribution, souvent importante, apportée par chaque équipement dans sa zone de vie sociale sur des aspects sociétaux fondamentaux tels que :

- **Le vivre-ensemble,**
- **L'exercice démocratique,**
- **Le développement durable,**
- **La place économique des acteurs,**
- **L'engagement individuel et collectif,**

Il ne s'agit pas de construire un modèle unique, mais des projets singuliers adaptés à leurs zones d'intervention, dans un souci de développement et de qualité de services rendus aux habitants. Cela passe par la couverture des territoires non équipés, et notamment là où les précarités sociales se concentrent, mais également par l'appropriation collective des travaux structurants qui émergent de nos instances départementales.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous retrouverons lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra fin 2019.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Le comité de pilotage Senacs

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



93 centres sociaux

8 espaces de vie sociale

réparties dans
23 communes

Modes de gestion des équipements:

Associations autonomes

1 aire de stationnement

57 centres sociaux dont

49 adhérents à l'UCS 13

8 EVS dont **3** adhérents
à l'Ucs13

Fédérations d'éducation populaire ou associations multi-gestionnaires

46 centres sociaux dont

3 aires de stationnement

Régie municipale

2 centres sociaux

Les équipements sociaux sont animés de valeurs de **solidarité**, de **dignité**, de **démocratie** et de **laïcité**. L'objectif est de permettre à chacun d'être acteur, afin d'améliorer les conditions de vie sur le territoire, de prévenir ou de réduire l'isolement, de développer le pouvoir d'agir des habitants.

Les équipements visent les finalités suivantes :

- **L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.**
- **Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires.**
- **La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.**

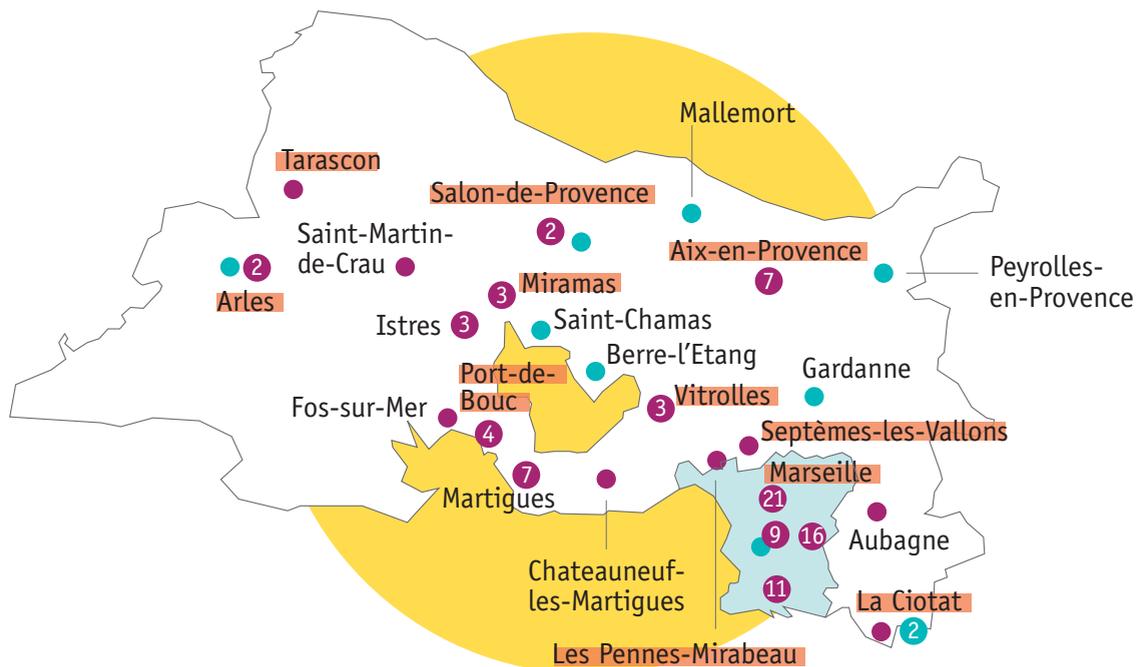
Chaque territoire est singulier, de même que ses habitants, c'est pourquoi les équipements, experts de leurs zones d'implantation, analysent les problématiques et besoins afin de construire une réponse opérationnelle.



Centre social Fosséen, Fos-sur-Mer – Évaluer l'utilité sociale

Tout au long de l'année 2018, le centre social fosséen a été accompagné par la chercheuse Hélène Duclos, spécialiste des questions d'utilité sociale et d'impact social dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. En a résulté un travail minutieux de qualification de l'utilité sociale du centre et de sa plus-value sur son territoire. Un travail au long court dans lequel toutes les parties prenantes du centre ont été impliquées (équipe salariée et bénévole, habitants et usagers, partenaires de terrain), enrichissant ainsi la démarche. En croisant données quantitatives et qualitatives, témoignages, ressentis et verbatim, le centre social a été mis en lumière comme un repère structurant de son territoire. Ce travail a fait l'objet d'un rapport spécifique.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



- CS
- Communes signataires de la Convention cadre des CS
- EVS

Répartition des équipements à Marseille

- Nord (11, 12, 13, 14, 15, 16^e arrondissements) : **37** centres sociaux
- Centre (1, 2, 3, 4, 5^e arrondissements) : **9** centres sociaux, **1** EVS
- Sud (6, 7, 8, 9, 10^e arrondissements) : **11** centres sociaux

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Ce qu'est et ce que fait un EVS



Un espace de vie sociale est une structure de proximité accueillant tous types de public, et à minima les familles, les enfants et les jeunes. Il développe des actions collectives permettant :

- de renforcer les solidarités de voisinage, liens sociaux et familiaux,
- de coordonner des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Principaux axes de projets:

L'écoute des habitants et le développement de projets

Le renforcement des liens et la solidarité

L'accompagnement parental

Un engagement bénévole important

Les EVS sont des lieux d'engagement bénévole, avec **6975 heures** de bénévolat réalisées et en moyenne **24 bénévoles** par équipement.



Implication des bénévoles

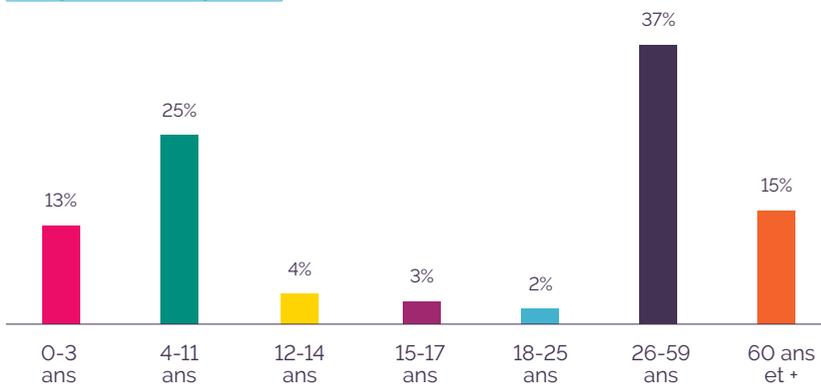
Bénévoles d'activité

■ 29% Réguliers

■ 27% Occasionnels

■ 44% Dans les instances de pilotage

La répartition des publics



1697 habitants ont été accueillis en 2018, soit en moyenne 242 par équipement, dont une part importante d'enfants, d'adultes et de séniors.

Une dynamique de réseau



En lien avec une diversité importante d'acteurs, les espaces de vie sociale n'agissent pas seuls. En effet **100%** d'entre eux travaillent en partenariat avec d'autres associations locales, **87,5%** sont en lien avec un RAM et/ou un LAEP et/ou une crèche, et **75%** ont un partenariat formalisé avec l'Éducation nationale.

Salariés



38 salariés permanents soit **22,9 ETP**.



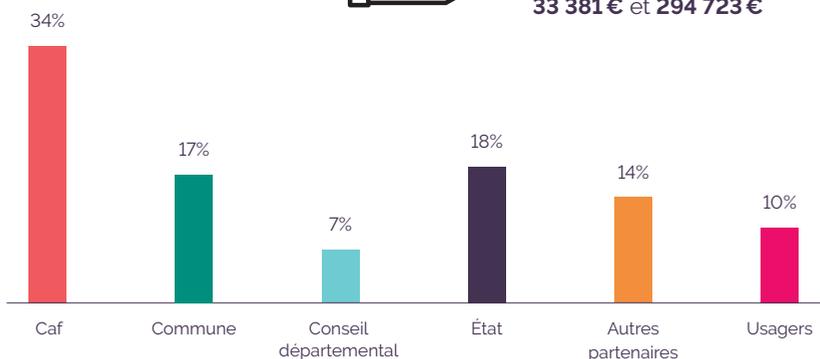
16 services civiques et stagiaires en 2018

Ressources financières



1 292 224 €
budget cumulé

Le budget varie entre **33 381 €** et **294 723 €**



LA VIE DES CENTRES SOCIAUX

Un espace d'accueil



L'accueil a une vocation transversale dans la vie du centre social, c'est **un lieu convivial d'échanges**, si besoin **confidentiels**, une fonction **ressource** pour le projet et les habitants, portée **collectivement**.

Amplitude hebdomadaire d'ouverture :

51 heures en moyenne.

Les acteurs de l'animation de la vie sociale ont utilisé les mots suivants pour définir l'accueil :



Accueillir c'est aussi valoriser son action en allant à la **rencontre des personnes les plus éloignées des équipements**, notamment par les biais d'**actions hors les murs**.

41 heures sont effectuées hors les murs par mois et par équipement.

La vitalité démocratique

Les instances représentatives

Chaque équipement prévoit dans son projet la mise en œuvre d'instances permettant aux habitants de s'exprimer et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social.

Les instances de participation se réunissent en moyenne :

158 heures par an et par équipement et ont concerné **1 808 habitants**.

Association EPISEC (*Ensemble Pour l'Innovation Sociale Éducative et Citoyenne*)

Une gouvernance représentative...

L'association est passée d'un seul centre social à l'origine à la gestion d'une crèche à vocation d'insertion puis d'autres centres sociaux. Comment dans ces conditions conserver la participation et le pouvoir d'agir des habitants ainsi qu'une gouvernance représentative ?

À l'issue d'une longue réflexion, il a été décidé de créer des instances locales, une par équipement, appelées "conseils d'adhérents". Elles contribuent à la définition et au suivi du projet social, proposent un budget de fonctionnement et des projets locaux en lien avec leur territoire.

Chaque structure réunit une fois par an ses adhérents pour qu'ils élisent le conseil. Celui-ci délègue des représentants au conseil d'administration de l'association, instance garante du projet associatif global et des valeurs communes, de l'approche économique et du bon fonctionnement des structures.

Ces instances intermédiaires préservent un pouvoir de décision réel pour les adhérents et leur permettent de s'impliquer. Elles sont libérées de l'exercice administratif et de gestion (assuré par le conseil d'administration, représentatif de l'ensemble des territoires).



©M Maisonneuve
www.maritima.info

Martigues Habitants, conseil de maison, et conseil citoyen

Centre social Jacques Méli

Lorsqu'en Janvier 2018 le projet de rénovation du quartier Mas de Pouane a été annoncé, le centre social a été placé au cœur de la démarche partenariale avec la commune de Martigues. En effet l'existence d'une instance participative et l'ancrage territoriale ont légitimé cette approche. Un travail conjoint entre conseil de maison et conseil citoyen s'est engagé. Affichages, distributions de flyers, « porte à porte »,

mobilisation des enfants via le partenariat avec l'école, de la jeunesse via le secteur jeune du centre social, et des adultes ont permis la contribution d'un grand nombre d'habitants dans les ateliers de concertation. Chaque tranche d'âge a émis des volontés complémentaires pris en compte dans les plans de réaménagement :

- aires de jeux, pour les plus jeunes,
- infrastructures sportives pour les adolescents,
- circulation, voiries, espaces de détente et de loisirs pour les adultes.

Ce travail en réseau se poursuit aujourd'hui entre les différents acteurs du territoire, par l'appropriation des nouveaux espaces et au sein des jardins partagés présents dans le quartier et dans le collège.

Le partenariat

Animation de la vie locale

Pour mener à bien son action, le centre social s'entoure d'un **réseau de partenaires locaux** qu'il anime, soutient et impulse : **travailleurs sociaux, associations locales, écoles et collèges, entreprises, acteurs locaux**. Il définit avec ces acteurs le diagnostic de territoire et développe un certain nombre d'actions.

L'engagement multi-partenarial

85% des centres sociaux bénéficient d'une **convention multipartenariale** qui apporte un **soutien technique et financier**. La **Convention Cadre** est signée par les **partenaires institutionnels** de l'animation de la vie sociale et les **représentants et équipements sociaux**. Plusieurs instances locales, techniques ou stratégiques structurent les engagements partenariaux.

Pour en savoir plus :

<http://www.centres-sociaux-partenariat13.fr/>

Un projet multidimensionnel

Le projet d'un centre social répond aux besoins territoriaux suivant **trois fonctions complémentaires**

Services et activités

(% des centres sociaux)

62% s'implique pour les **0-3 ans**

95% s'implique pour les **4-11 ans**

90% s'implique pour les **11-14 ans**

86% s'implique pour les **15-17 ans**

62% s'implique pour les **17-25 ans**

Accueil, accompagnement et lien social

80% des centres sociaux ont accès aux **droits/infos**

70% mènent des actions temps libre à destination des adultes dont :

65% de l'accompagnement **numérique**

54% accompagnement **vers l'emploi**

Soutien des projets et initiatives, pouvoir d'agir et citoyenneté

77% mènent des démarches en faveur de la **cohésion sociale**, de la **citoyenneté** et de l'**implication des habitants**



510 initiatives habitants soutenues

Les centres sociaux interviennent et s'engagent sur des thématiques variées.

Les centres sociaux, des lieux d'initiatives

L'accompagnement des initiatives des habitants a concerné :



8 854
personnes



Les ateliers vélo Centre social Christian Chèze, Arles

En quête d'autonomie dans leurs déplacements et de savoirs-faire valorisants, des adhérentes du centre social ont été à l'initiative de la création des « ateliers vélo ». Cette action poursuit plusieurs objectifs :

- Améliorer la mobilité des participants
- Acquérir un savoir-faire pouvant être partagé en famille
- S'inscrire dans une logique de développement durable

Le centre social a pu appuyer cette démarche par l'émergence de partenariats, notamment avec le service municipal de la sécurité routière, qui réalise des ateliers hebdomadaires. Cela a permis de susciter chez les participants le souhait de maîtriser le code de la route. Une collaboration a ainsi été établie avec l'association TMS, qui propose des ateliers code de la route chaque semaine.

Initié en 2017, la mobilisation autour de l'atelier a contribué au maintien des ateliers vélo des écoles primaires du territoire par la mobilisation de parents accompagnateur, renforçant ainsi les liens entre les écoles et les familles. L'action poursuit son développement et les usagers participeront cette année au relais du sel, un parcours de 42km.

Les centres sociaux acteurs du développement durable

Enjeu contemporain majeur, le **développement durable** se décline sur les plans écologique mais aussi social et économique.

53% des centres sociaux ont développé une **action qualifiée d'écologique.**

Cultive ton alimentation Centre social Fissiaux

À l'occasion d'un débat autour de l'alimentation avec les adolescents, nous avons constaté que les jeunes manquaient de connaissance concernant les fruits et légumes et qu'ils étaient peu sensibilisés aux conséquences de l'agriculture industrielle sur leur organisme et/ ou sur la planète. C'est dans ce contexte là que le secteur jeune du Centre Social Fissiaux s'est engagé dans une action citoyenne et solidaire autour du développement d'un « jardin partagé ».

Ainsi, les jeunes ont été sensibilisés à la diversité des aliments, à l'équilibre alimentaire et aux enjeux d'une agriculture industrielle.

L'aménagement d'un potager leur a permis de donner du sens aux apports théoriques abordés lors des séances de sensibilisation. Les récoltes ont pu être utilisées lors des repas partagés avec les familles, et/ou distribuées aux familles en situation de précarité, ainsi qu'à l'association des petits frères des pauvres, partenaire avec lequel nous travaillons tout au long de l'année.

A travers ce projet, les jeunes sont partis en séjour solidaire à la « Ferme de Noé », une ferme auberge, pédagogique et agricole, dans laquelle ils ont pu effectuer du bénévolat et poursuivre leur éducation agroécologique.

Ce projet est amené à perdurer et à être transmis aux plus jeunes. Aujourd'hui, le jardin partagé est également utilisé comme outil de travail dans le cadre d'un projet autour de l'exclusion scolaire. Enfin le projet s'est vu décerner un trophée jeune par la Mutualité Sociale Agricole Provence-Azur.

Les centres sociaux engagés en faveur du bien vieillir

41 centres sociaux engagés, soit :

3 284 personnes concernées en 2018.



42% des équipements

sont engagés dans des actions de **lutte contre l'isolement des seniors**, qui pour certains se trouvent dans une transition de leur vie sociale, professionnelle et familiale.

Le handicap

Les centres sociaux, équipements ouverts à tous, s'emparent des **questions d'égalité et d'inclusion**, notamment sur la **thématique du handicap**.



À l'âge d'or, on bouge ! Centre social L'Abeille, La Ciotat

Le centre social avait repéré les besoins du public sénior et de leurs aidants et recueilli des demandes en ce sens. L'action

répond aux difficultés de la vie quotidienne, dans les démarches administratives ou liées à la santé, difficultés d'ordre relationnel au sein de la famille et du voisinage, problèmes de mobilité ou d'accès à la culture ou simplement crainte d'être seul. Le centre social a donc mis en place un accueil spécifique :

- Temps seniors et aidants autour d'un café ou d'un atelier pâtisserie ou d'un thé dansant,
- Café créatif,
- Sorties culturelles,
- Ateliers prévention « sortir et bouger », bien-être, jardinage, motricité informatique, d'écriture, repas partagés.

Cette action soutenue notamment par la CARSAT Sud-Est vise la valorisation des initiatives des seniors, le soutien aux plus fragilisés dans une logique d'égalité des chances, la promotion du bien vieillir et la prévention de niveau 1 (information – conseil) et 2 (ateliers thématiques de prévention et accompagnement personnalisé). L'objectif à terme est d'amorcer une «plateforme ressources seniors » sur le centre social.

En quelques mots :

Le pôle ressources handicap par Léo Lagrange Méditerranée

Actuellement deux familles sur trois n'ont jamais eu accès à un centre de loisirs pour leurs enfants en situation de handicap. Cette réalité présente un lourd impact dans la vie professionnelle des familles, et prioritairement des mères.

Conformément à nos valeurs éducatives d'égalité, fraternité, participation de tous et de justice sociale ainsi que nos engagements fédéraux, un service d'appui dédié à la question de l'accès aux loisirs pour a été développé en 2015. Ce service a été reconnu en 2018 par la Mission Nationale comme « Pôle d'Appui et de Ressources ». Les actions se déploient sur trois départements de la région Provence Alpes-Côte d'Azur à savoir le Vaucluse, les Bouches du Rhône et le Var selon des modalités d'interventions à géométrie variable.

L'ambition est d'outiller les professionnels de l'animation pour être en mesure d'échanger avec les familles, de comprendre certains aspects cliniques afin de proposer des adaptations pédagogiques et organisationnelles et d'engager des partenariats éclairés avec les professionnels qui suivent les enfants. 750 animateurs, directeurs ainsi que professionnels de la petite enfance ont été formés. Nous nous appuyons sur une ingénierie pédagogique basée sur quatre leviers : Destigmatiser la notion de handicap, rassurer les professionnels sur leur capacité à accueillir, comprendre et savoir réagir aux comportements atypiques et s'accorder sur des objectifs communs. Les actions que nous portons s'articulent également sur le soutien aux structures dans le projet d'accueil de l'enfant en situation de handicap.

Docteure Laurie Centelles, coordinatrice du pôle



LES RESSOURCES DU PROJET

L'engagement bénévole

En 2018

339

Bénévoles formés

3 991

Bénévoles au total

En 2017

244

Bénévoles formés

2 718

Bénévoles au total



138 325 heures de bénévolat d'activités réalisées en 2018



76 ETP qui apportent un appui et une richesse aux structures.

L'investissement des bénévoles est une richesse pour le fonctionnement des équipements.

Leur accompagnement des bénévoles nécessite un investissement important des équipes, permettant notamment aux bénévoles de s'inscrire à des formations.

L'engagement bénévole et sa valorisation - Centre social Saint-Just, Marseille 14°

Les centres sociaux mobilisent les habitants à travers des activités régulières et impulsent des projets sur le long terme. Portés par cette dynamique et forts d'une première expérience de projets collectifs et pour le quartier, certains habitants souhaitent s'impliquer au-delà, de manière formalisée.

Si au départ nous parlons de participation active pour le collectif, le bénévolat est un statut différent, formalisé. En ce qui nous concerne, les bénévoles sont reconnus et identifiés comme administrateurs dans notre organisation. Ils portent une mission au profit du développement de l'association.

Le centre social accompagne une participation bénévole formalisée à travers le compte d'engagement citoyen (CEC), en valorisant les heures d'implication dans une perspective de formation, notamment via le réseau de l'Union des centres sociaux.

L'impact de l'implication bénévole et de la reconnaissance du travail réalisé via le CEC peut être très positif pour les jeunes âgés de plus de 16 ans en recherche d'orientation professionnelle ou en décrochage scolaire et également pour les adultes sans emploi. Elles contribuent à l'estime de soi. Cette pratique encore peu répandue mérite une utilisation régulière et encourage les efforts et ouvre des perspectives vers la VAE ou des formations.

L'emploi et les compétences



3 586
salariés employés
en 2018

soit **17,4%** de plus
qu'en 2017



1 947
ETP
en 2018

soit **31%** de plus
qu'en 2017



39
salariés en moyenne
par équipement

soit **20 ETP**
par centre social
(16,1 ETP en 2017)

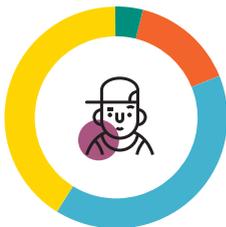
On note une part
croissante d'emplois
temporaires :

801 CDI
(soit 12% de plus
qu'en 2018)

853 CDD
(soit 12% de plus
qu'en 2018)

La coordination jeunesse

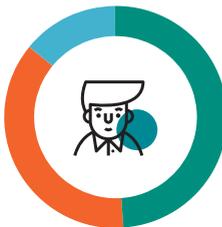
Niveaux de qualification des référents jeunesse



- **4%** Niveau 1
+2% par rapport à 2017
- **15%** Niveau 2
+6% à 2017
- **40%** Niveau 3
égal par rapport à 2017
- **41%** Niveau 4
-8% à 2017

La fonction de direction

Niveaux de qualification des directeurs



- **49%** Niveau 1
+9% par rapport à 2017
- **37%** Niveau 2
+1% par rapport à 2017
- **14%** Autre
-8% par rapport à 2017

La jeunesse est un temps charnière dans la construction individuelle et collective, décisive pour son devenir.

L'agilité des centres sociaux permet la prise en compte des besoins et s'illustre dans les projets jeunesse territoriaux.

La montée en qualité de ces projets correspond à une ambition partagée des institutions et des équipements, ainsi qu'à l'expérience et l'engagement des professionnels.

Le métier de coordinateur jeunesse, construire et faire vivre un projet

Le secteur jeune du centre social Frais Vallon dispose d'un espace d'accueil communément nommé « Le Repère ». C'est un lieu de proximité, en plein cœur du quartier, qui fait ses preuves depuis plus d'une décennie, et qui tend à se développer, afin de répondre au mieux, aux besoins des usagers.

Les animateurs développent au quotidien une approche d'entraide et d'ouverture, dans un esprit fédérateur et de convivialité. Dans ce sens, les jeunes en demande, participent toute l'année, à la réflexion des thématiques intéressantes à aborder, l'élaboration des programmes d'activités, et la mise en œuvre de séjours de vacances.

Le « Repère » favorise également la prise d'initiatives des jeunes et l'émergence de nombreux projets innovants. En effet, les jeunes participent à l'organisation d'événements festifs dans le but de dynamiser le quartier, pour le plus grand plaisir des habitants.

Les manifestations sportives quant à elles, sont organisées par les jeunes, pour répondre aux demandes de leurs pairs. Ils travaillent sur la réalisation des affiches de communication, la mobilisation des publics et la mise en place des tournois multisports entre autres.

Par ailleurs, les jeunes mettent à profit leurs compétences à travers la réalisation d'outils de présentation des actions portées par le centre social.

Ces initiatives passent par l'engagement de tous, dans le respect de chaque participant, la réflexion commune, et la volonté de vouloir travailler ensemble pour un but commun.

Enfin, le Repère représente une véritable ressource pour le quartier, et demeure un environnement favorable à l'épanouissement et le développement des jeunes, afin d'assurer dans les meilleures conditions, la transition parfois difficile, entre l'adolescence et l'âge adulte.



Le directeur d'un centre social occupe une fonction cruciale

*Le directeur d'un centre social, métier raconté par **Smaïll Hichouri**, directeur du centre social la Farandole à Istres et **Anne Gonçe-Schellhaass** directrice du centre social Mosaïque à Salon-de-Provence.*

Souvent on se rend compte de la complexité du travail d'un directeur quand on essaye de l'expliquer à quelqu'un qui ne travaille pas dans ce domaine. D'autant que la singularité de chaque équipement révèle l'uniformisation impossible de la pratique des directeurs d'un territoire à un autre.

Le directeur indique la vocation globale dans un territoire en constante évolution, il met en place la démarche participative avec les habitants et les partenaires, et s'adapte aux exigences et aux besoins qui s'expriment. Cela nécessite d'être dans une veille constante afin de mettre en œuvre le projet dans une démarche participative et complémentaire des différents acteurs du territoire.

La posture managériale ne peut qu'être transversale dans un centre social. Il faut accompagner les équipes, y compris dans des situations complexes, parfois difficiles (précarité, réglementation pointue, etc.) ; impulser la dynamique d'équipe et la montée en compétences des salariés.

Une gestion administrative et financière rigoureuse est attendue par les partenaires financeurs. Elle s'avère nécessaire à l'équilibre financier d'un centre, mais également complexe et très chronophage, et va jusqu'à questionner le niveau d'exigence et de qualification requis pour ce métier.

L'accompagnement effectué par les partenaires de la convention cadre offre une bouffée d'air importante permettant aux directeurs de ne pas oublier qu'ils ont choisi ce métier car il favorise le lien avec les habitants et qu'il offre la possibilité de s'engager sur des projets innovants. Nous sommes tous les jours face à de nouveaux défis où il faut jongler entre les attentes des politiques publiques, des bénévoles, des salariés, des jeunes et des familles. Et c'est précisément ça qui rend notre métier passionnant.

ÉCONOMIE ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Les équipements acteurs de l'économie locale



Associations ou entreprises sont nées sur le territoire grâce à l'action des centres sociaux ces 5 dernières années

Par l'emploi et la consommation, par la mobilisation et le passage des publics, les équipements sociaux **contribuent au développement socio-économique** de leurs territoires.



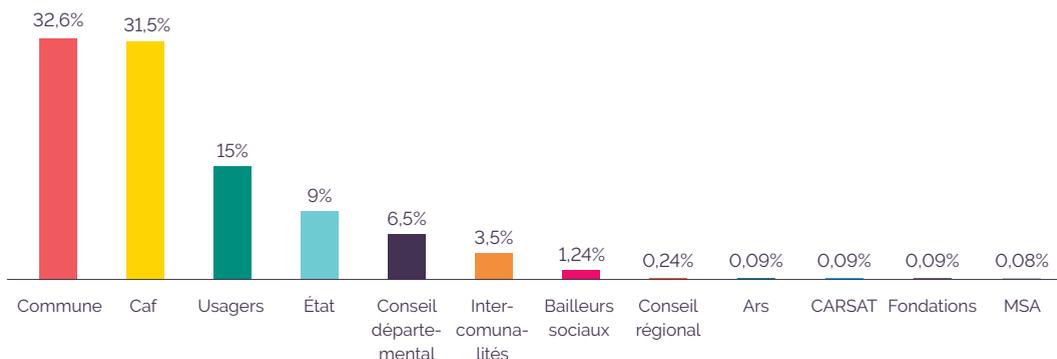
Le centre social d'Endoume, reconnu d'utilité sociale

L'épicerie solidaire d'Endoume accueille des familles et personnes isolées de 4 arrondissements de Marseille et leur permet de faire des courses en payant 20% des prix moyens en magasin.

En plus de réduire leur budget alimentaire pendant 6 mois, les adhérents peuvent assister à des ateliers (couture, loisirs créatifs, sorties, cuisine...) visant la remobilisation sociale.

Depuis 2018, le centre socio-culturel d'Endoume et son épicerie solidaire ont obtenu l'agrément ESUS qui reconnaît l'utilité sociale de leur action.

Répartition des co-financements



Le budget



72 070 031 €
de budget cumulé



774 947 €
de budget moyen



214 057 €
plus petit budget



2 747 083 €
plus grand budget

La part de la contribution financière des usagers est en hausse depuis 2014.

2014
11%

2016
12%

2018
15%

Le département des Bouches-du-Rhône est marqué par **des territoires contrastés**, avec pour certains d'importantes précarités sociales et économiques. L'offre des centres sociaux s'**adapte aux besoins**, notamment en modulant leurs tarifications en cohérence avec les caractéristiques du territoire.

Ainsi, la contribution financière des habitants est en moyenne de **65 020 €** par équipement dans les territoires de la politique de la ville (*quartiers prioritaires, vécus et de veille*), hors quartier politique de la ville elle s'élève à **272 560 €** par équipement.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remerciés.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

Dans les Bouches-du-Rhône

Des remerciements sont adressés à chaque membre du comité de pilotage pour son implication, son expertise et sa créativité qui permettent de faire vivre l'observatoire et de renouveler cette plaquette chaque année.

Coordonnées

Caf des Bouches-du-Rhône

215, Chemins de Gibbes
13 348 Marseille Cedex 20
www.centre-social-partenariat13.fr

Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône

14 Avenue Alexandre Ansaldi
13 014 Marseille
04.96.11.53.60 – info@ucs13.fr

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

